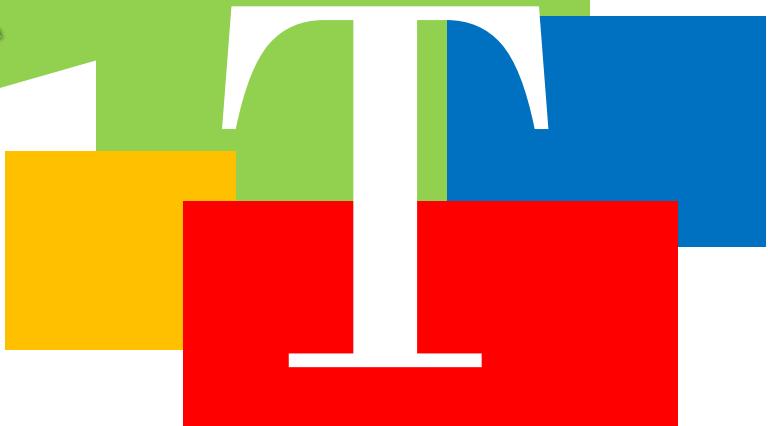


A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE



E

dito

Si je devais résumer un principe fondamental qui caractérise l'action syndicale de la FSU Territoriale, ce serait celui-ci : **nous privilégions toujours les intérêts des collègues au-dessus de toute « idéologie syndicale ou dogme».**

C'est ce principe, que nous appliquons au quotidien. Il nous permet de soutenir activement nos collègues du parc routier, d'être au plus près de ceux des centres d'exploitation, des équipes pluridisciplinaires dans les collèges, et de la direction du patrimoine. Nous sommes également en soutien permanent auprès des équipes médico-sociales de la DGAS, en lien régulier avec l'encadrement intermédiaire, et bien sûr aux côtés de nos collègues de la filière administrative, technique et culturelle.

Mais notre action va bien au-delà de ce soutien : elle se traduit également par notre présence en première ligne pour remettre en question certaines réorganisations ou pour faire évoluer celles qui nous sont proposées. **Nous œuvrons pour que ces évolutions soient plus en phase avec les attentes concrètes de nos collègues.**

Ces derniers mois, **nous avons sillonné l'ensemble des territoires**, renforçant le lien qui nous unit depuis la création de la FSU Territoriale. Nous avons aussi soutenu nos collègues de la DGAC, parfois malmenés par des réorganisations vécues comme imposées de manière brutale.

Cette rentrée s'annonce particulièrement riche. L'agenda social est chargé, et les projets à venir sont nombreux. **La situation budgétaire du département, qui entraîne une réduction importante du nombre de collègues précaires et ses désastreuses conséquences**, ainsi que le contexte national, risquent d'inciter à un repli sur soi, au moment même où il serait crucial de **renforcer le lien et d'adopter une approche unitaire**. Nous devons absolument éviter les pièges des divisions et des extrêmes, qui ne font que nous

monter les uns contre les autres. Au contraire, **il faut promouvoir un modèle de cohésion sociale plus fort et plus solidaire.**

A la FSU Territoriale, nous continuerons à résister à cette tentation de clivage. Nous serons toujours unis pour défendre les droits de tous. Isabelle Mathieu, André Alarcon et moi-même représenterons le syndicat départemental de la Gironde au congrès de la FSU Territoriale à Tours, au mois de novembre pour porter haut et fort **ces exigences de démocratie et de vivre ensemble. La force de la FSU Territoriale réside dans la diversité et la richesse de son équipe.** Grâce à cette force collective, nous sommes en mesure d'être au plus près des enjeux locaux tout en mobilisant suffisamment de ressources militantes pour soutenir d'autres collectivités territoriales de notre département.

Nous participons également activement à la coordination régionale de la Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de mon amie Myriam Bonnin, et nous sommes présents sur les enjeux nationaux auprès de Julien Fonte et Béatrice Fauvinet, co-secrétaires nationaux de la FSU Territoriale.

Bien que nos succès puissent parfois « bousculer» d'autres acteurs, et que certains tentent d'isoler notre action, **nos collègues ne se trompent pas : ils adhèrent et soutiennent de plus en plus nos actions. La confiance qu'ils nous témoignent est notre meilleure légitimité pour continuer à agir dans le respect et l'humain avant toute autre considération.**

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA

Contenu de ce numéro :

L'Instant T n'est pas content

La FSU territoriale bientôt en congrès National

« Les syndicats » une habitude réductrice

Mobilisation des agents du Parc Routier

Revalorisation du rôle des cadres intermédiaires

Travail social : le soutien et le sens avant tout

Les chroniques du PAD G

Une histoire de vie

Le COS

L'instant T n'est pas content... Et il a ses raisons

Mise en place d'un véritable cadre de travail harmonisé et respectueux des missions des personnels techniques.

À force de rencontres sur le terrain, au plus près des agents des collèges, la FSU Territoriale a su fédérer et convaincre de nombreux collègues autour d'un projet essentiel : la mise en place d'un véritable cadre de travail harmonisé et respectueux des missions des personnels techniques.

Ce projet de règlement intérieur, fruit d'un travail collectif mené "à mille mains", répond à plusieurs objectifs clairs :

- ♦ Harmoniser les pratiques professionnelles d'un collège à l'autre ;
- ♦ Rappeler et clarifier les textes réglementaires existants ;
- ♦ Renforcer les droits et reconnaître l'expertise technique des agents de cuisine, d'entretien et de maintenance ;
- ♦ Encadrer les contreparties des agents logés en NAS, qu'ils dépendent de l'Éducation nationale ou du Département ;
- ♦ Actualiser les fiches de poste en phase avec les réalités du terrain ;
- ♦ Repenser la gestion des équipes, en lien avec leurs besoins et leurs compétences.

Ce travail de fond a été présenté aux agents dans chaque établissement ainsi que lors de la Journée des collèges. Il a été défendu devant le Président du Conseil Départemental, Jean-Luc Gleyze, qui a reconnu sa pertinence et mandaté

son administration pour sa mise en œuvre.

Mais voilà : plusieurs réunions de "concertation" ont depuis eu lieu dans le cadre de l'agenda social... sans résultat satisfaisant. Pourquoi ? Parce que les conditions du dialogue sont profondément déséquilibrées.

D'un côté, des intervenants sensibilisés, porteurs d'un projet structuré, abouti, et construit collectivement.

De l'autre, des participants passifs, sans engagement réel, et une administration qui tente d'imposer une simple annexe réglementaire, vidée de tout contenu qualitatif et réduite à un rappel des textes existants. Une version édulcorée, loin des réalités du terrain et des besoins exprimés.

Face à ce constat, la FSU Territoriale a demandé la suspension des travaux en cours et l'ouverture de véritables négociations sur la base du projet initial, complet, concret, et porté collectivement.

Nous espérons que le bon sens, le respect du travail engagé et l'esprit du dialogue social l'emporteront sur la tentation administrative de faire semblant.

Il est encore temps de construire un véritable outil commun, à la hauteur de l'investissement des agents et des enjeux des collèges.



La FSU Territoriale bientôt en congrès national

Le congrès national de la FSU Territoriale approche

Ce moment fort de la vie démocratique interne de notre organisation syndicale est **essentiel pour définir nos orientations et prendre des décisions collectives**. Bien au-delà des seuls enjeux statutaires ou des évolutions réglementaires, **ces débats interrogent aussi les perspectives du service public de demain et, plus largement, le modèle de société que nous voulons construire ensemble.**

Réunis à Tours en novembre, de nombreux départements seront représentés, dont plusieurs de la région Nouvelle-Aquitaine : les Pyrénées-Atlantiques, la Creuse, les Landes, la Gironde, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne... Le Conseil régional y sera également présent, sans oublier les délégations d'Outre-mer.

Pour la Gironde, Yannick SEGURA, André ALARCON

et Isabelle MATHIEU participeront aux travaux. Ce moment de démocratie interne reflète aussi le fonctionnement de notre syndicat départemental. En effet, la **FSU Territoriale 33 dispose d'instances délibératives actives** : le Conseil Syndical compte plus de 40 membres, dont 17 siègent au sein du Bureau exécutif.

Dans un contexte national

Forte de cette dynamique de développement, la FSU Territoriale de la Gironde sera, pour la première fois, représentée par trois délégués. Un véritable gage de vitalité syndicale !

"Les syndicats" : une habitude réductrice

Il est fréquent d'entendre certains collègues s'adresser « aux syndicats » comme s'il s'agissait d'un bloc homogène

En adoptant cette posture, **on fait abstraction de la pluralité** qui caractérise pourtant chaque organisation syndicale. Ces dernières sont composées d'hommes et de femmes aux parcours, sensibilités et convictions très divers.

Là où certains développent **une approche politique et dogmatique**, misant sur la radicalité et le rapport de force systématique, **d'autres priviléient un dialogue aseptisé et strictement paritaire.**

Pour notre part, nous revendiquons une logique de confrontation constructive : être à la fois critiques et forces de proposition.

C'est dans cet esprit que nous avons, par exemple, proposé :

- ♦ **un protocole de mobilité pour encadrer les parcours professionnels,**
- ♦ **une instance de régulation pour garantir transparence et équité dans les promotions internes et les changements de grade,**
- ♦ **le renforcement de la prévention des risques via la mise en place de l'IGS (Inspection Générale des Services),**

- ♦ **une organisation efficiente des services techniques à travers un pôle technique départemental et un règlement intérieur pour les collègues,**
- ♦ **un soutien accru aux travailleurs sociaux,**
- ♦ **une réflexion sur la place de l'encadrement intermédiaire dans les dynamiques organisationnelles.**

Vous l'aurez compris : il n'y a rien de plus appauvrissant pour le débat démocratique que de résumer cette richesse collective au simple terme de « les syndicats ».

Mais ces regrets ne vous sont pas directement adressés, car vous avez pris le temps de nous lire. Et en cela, vous êtes déjà dans une démarche d'information, voire de formation :-)



Mobilisation des agents du parc routier : Où en sommes-nous ?

Le parc routier départemental s'est mobilisé pour demander une reconnaissance de leurs contraintes professionnelles

Le parc routier départemental, à l'instar de leurs collègues des centres d'exploitation de la DIM, s'est mobilisé pour demander une reconnaissance de leurs contraintes professionnelles, notamment à la suite de la suppression de leurs « paniers repas ». Sur les 45 agents de ce service, 35 se sont mis en grève à l'appel de la FSU Territoriale.

Comme l'a souligné Manuel Haneuse, Secrétaire adjoint de la FSU Territoriale et représentant du personnel, dans les médias qui ont couvert cette mobilisation, les revendications dépassent l'aspect purement matériel. Elles interrogent plus largement les conditions horaires et les conditions d'exercice de leurs missions.

À l'instar de leurs collègues des centres d'exploitation et d'autres services confrontés à la pénibilité au travail, la FSU Territoriale a demandé :

- ◆ l'octroi de journées de congés supplémentaires,
- ◆ l'intégration de la pause méridienne dans

le temps de travail,

- ◆ et l'ouverture de négociations sur un IFSE modulé.

Les agents qui refusaient de reprendre leurs activités ont reçu, en présence d'un représentant de la FSU Territoriale, le Directeur Général des Services. Après des échanges constructifs et respectueux de leur engagement professionnel, ils ont repris leurs activités.

Pour autant, la FSU Territoriale restera vigilante quant à la poursuite de l'agenda social, en particulier sur :

- ◆ l'augmentation des jours de congés au titre de la reconnaissance de la pénibilité,
- ◆ la revalorisation des chèques-déjeuner.
- ◆ la mise en place d'un IFFSE modulé dès que les conditions budgétaires le permettront.



Pour une revalorisation du rôle des cadres intermédiaires

Le rôle et l'expertise des cadres intermédiaires sont aujourd'hui trop souvent minorés, voire cantonnés à des tâches secondaires. Pourtant, leur engagement, leur connaissance fine du terrain et leur expérience devraient être pleinement pris en compte dans les processus décisionnels.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'**observer les modes de gouvernance actuels, ainsi que la place réservée à ces cadres** dans les réflexions menées dans le cadre des projets d'administration départementale, des campagnes de promotion interne ou des avancements de grade. Trop fréquemment, **les choix opérés par l'institution départementale tendent à favoriser des cadres en situation hiérarchique d'encadrement**, au détriment de critères tout aussi pertinents, tels que la **responsabilité de missions transversales ou l'expertise technique**. Or, cette dernière constitue une véritable valeur ajoutée pour notre collectivité. **Les Directeurs Généraux Adjoints**, bien que détenteurs d'une vision stratégique, ne peuvent prétendre à une connaissance exhaustive des processus et des enjeux territoriaux. Les réorganisations ne sauraient dépendre uniquement de leur volonté. Sur le terrain, les cadres intermédiaires et leurs équipes disposent d'une maîtrise concrète des problématiques tech-

niques et administratives. Leur contribution est essentielle.

Le Président du Conseil Départemental partage d'ailleurs la conviction, portée par la FSU Territoriale, que l'institution gagnerait à s'appuyer davantage sur l'enthousiasme, le savoir-faire et l'engagement professionnel de ses agents pour perfectionner l'organisation des services.

C'est pourquoi nous appelons à un véritable changement d'état d'esprit. Il en va de l'intérêt du service public, mais aussi du sens que de nombreux cadres intermédiaires souhaitent continuer à donner à leur engagement professionnel.

Malheureusement, cette volonté affichée ne se traduit pas toujours en

actes.

Travail social : le soutien et le sens avant tout !

La FSU Territoriale rencontre régulièrement les collègues issus du secteur médico-social sur les territoires. De ces échanges fréquents émerge un constat préoccupant : une perte de sens croissante dans l'exercice du travail social, ainsi qu'un besoin urgent de soutien technique afin de rompre l'isolement que vivent certaines équipes.

Ce soutien attendu ne peut se résumer à une simple question de moyens matériels, bien que l'augmentation des effectifs, la revalorisation du métier et des conditions de travail soient des revendications légitimes et essentielles. Il s'agit aussi, et surtout, de permettre aux professionnels de retrouver un cadre structurant : du temps dédié à la supervision, à l'analyse des pratiques, à l'évaluation et à l'échange de conseils entre pairs.

Chaque jour, ces agents sont confrontés à la précarité, à la détresse sociale et à la violence. Ce sont des réalités qui les éprouvent, humainement et professionnellement. Face à cela, leur isolement ne

peut plus durer.

L'institution départementale doit se saisir de cette alerte pour repenser l'organisation actuelle des pôles médico-sociaux.

Les professionnels du travail social ne demandent pas uniquement plus de moyens, ils demandent à être reconnus, accompagnés, et considérés. Le maintien de la qualité du service public en dépend.

Comment renforcer les outils existants et rendre le soutien technique réellement opérant sur les territoires ? Comment permettre à ces dispositifs d'irriguer l'ensemble des équipes, de recréer du lien, du sens, de la perspective ?



Les chroniques du PAD-G (Projet d'administration départemental Girondin)

(Extrait Mascaret – « Espace manager »)

« Dans sa version 2025, ce sont 5 engagements illustrés par 19 projets phares :

- . Axe 1 : « S'adresser à tous le Girondins »
- . Axe 2 : « Être acteur des transitions »
- . Axe 3 : « Penser local »
- . Axe 4 : « Se transformer de l'intérieur »
- . Axe 5 : « Faire avec »

Le PAD c'est aussi un état d'esprit « pour être pleinement ancré dans notre réalité, nous souhaitons associer les parties prenantes pour alimenter les projets. »

Le SNUTER33-FSU a contribué en son temps à la concertation du PAD Girondin.

Avec votre aide, nous souhaitons, dans le respect de la démocratie sociale, **participer à ce travail d'ancrage du projet départemental dans « notre réalité »**, quand le travail « prescrit », vertical, rencontre le travail « réel », de façon transversale en s'affranchissant de la seule orthodoxie financière et hiérarchique, en **revendiquant notre place d'acteurs centraux du service public** que nous dispensons à la population girondine.

Il est temps de libérer les énergies « laborieuses »... et nous savons de quoi nous parlons !

Alors nous pouvons dire « CHICHE » pour relever le défi de la performance des services publics départementaux, non détachables des conditions de leur réalisation par les agents du Département, « premiers de cordée » de leur déploiement.

Contribution n°1 : Y A PAD' LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES AGENTS ?

Les collectivités rencontrent depuis plusieurs années **des difficultés pour recruter et fidéliser les agents sur leur territoire**. C'est notamment le cas dans les grandes agglomérations où le logement est particulièrement onéreux et le marché de l'immobilier tendu obligeant parfois les agents de la fonction publique à vivre loin de leur lieu de travail.

Les fonctionnaires les plus modestes sont particulièrement touchés par cette problématique.

Parmi les solutions qui s'offrent aux collectivités,

celles de leur réserver des logements ou de leur faciliter l'accès à un logement est de plus en plus plébiscitée.

Nous pouvons citer :

(Source : site de La banque française mutualiste-10 mai 2023- « Loger les agents de la fonction publique »)

- ♦ **La réservation des logements auprès des bailleurs sociaux :**

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) spécifie que les collectivités peuvent réserver jusqu'à **20% des logements auprès de chaque bailleur social** auquel elles donnent des garanties d'emprunt.

C'est le cas du partenariat historique tissé entre le **Conseil départemental de la Gironde** et l'Office public d'aménagement et de construction « **Gironde Habitat** ».

- ♦ **L'appel au prestataire MLVA « Mieux loger vos agents » :**

Ce dispositif permet aux collectivités de **déléguer la recherche à des prestataires**.

Ces sociétés spécialisées développent un accompagnement individualisé de recherche de logements temporaires ou pérennes.

- ♦ **Le recours à des hébergements temporaires :**

Chaque territoire peut proposer des **solutions de logements temporaires vacants** en se tournant vers des structures

existantes. Ces hébergeurs peuvent être par exemple, Gîte de France, les Crous universitaires, des structures hôtelières ou encore des foyers de jeunes travailleurs.

L'avantage de cette solution est **qu'elle n'engendre pas de coûts importants hormis les frais de nuitée.**

L'administration met ainsi directement le **logement à disposition de l'agent à un tarif préférentiel.**

♦ **La gestion directe des meublés :**

Une collectivité peut gérer directement la location de meublés destinés à ses agents. L'avantage est de disposer de logements vacants selon les besoins.

♦ **Dans quelle catégorie faire figurer les LOGEMENTS DE FONCTION, pour nécessité absolue de service (NAS), appartenant au département de la Gironde DANS TOUS LES COLLEGES GIRONDINS ?**

La mise à disposition de ces logements, dédiés au service public, **s'accompagne d'obligations de service (ouverture/fermeture de l'établissement,** notamment) et en contrepartie, dans le cadre d'un bail spécifique, de loyers à tarifs préférentiels.

Notre expérience de terrain nous conforte dans le constat **d'un taux de vacance important de ces logements**, entraînant des difficultés pour **assurer les obligations de service** qui y sont rattachées, dues par notre collectivité.

Autre constat, **une grande partie des personnels de l'Education nationale qui en bénéficient ne remplissent pas les obligations de service inhérentes**, engrangeant ainsi des avantages sans contrepartie.

Le maillage des collèges Girondins, sur le plus grand territoire départemental métropolitain, en superficie, est important et le **phénomène de vacance de ce patrimoine départemental engendre par ricochet de nombreux**

dysfonctionnements.

En parallèle, nous constatons que **les agents des collèges appartiennent majoritairement à la filière technique territoriale**, de même que les agents de la direction des infrastructures départementales dont l'implantation territoriale est très dense.

N'y aurait-il pas là un gisement de solutions au mal-logement de nos collègues ?

L'étude de cette **hypothèse opérationnelle devrait trouver un écho dans la mise en œuvre du PAD**, en priorisant le respect et l'humain, sans négliger les aspects financiers.

A suivre...



Une histoire de vie

Tout a commencé dans les années 80, après l'obtention de mon bac G1. J'ai d'abord effectué un remplacement à l'hôpital du Bouscat comme secrétaire administrative, avant d'intégrer, en 1983, le Département.

J'ai ensuite été détachée à la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA), au service de l'habitat rural, chasse, pêche et forêt, jusqu'en 1990.

Puis, entre 1990 et 1998, j'ai eu l'honneur d'assurer le secrétariat de plusieurs Vice-Présidents, notamment en charge du tourisme, de la culture, du personnel et du patrimoine. Ce furent des années très enrichissantes, passées au cœur de l'exécutif départemental, au rythme des politiques publiques et des projets structurants. À cette époque, j'ai notamment eu la chance de participer à l'élaboration du Schéma Départemental de la Culture, de l'IDDAC ou encore du Tourisme.

Après le départ de Pierre Garmendia, député et Vice-Président charge du Personnel, j'ai rejoint le service des relations internationales, puis, en 2000, l'équipe de Biblio Gironde à Saint-Médard-en-Jalles. J'y ai assuré la comptabilité de la bibliothèque, avant d'occuper, à partir de 2019, les fonctions d'assistante de direction.

Ce parcours m'a permis de croiser de nouveaux collègues, de découvrir des métiers variés, mais surtout d'avoir une vision à 360° de l'administration départementale, de ses évolutions, et de son rôle essentiel dans la vie des citoyens. J'ai vu de près les effets de la décentralisation, l'évolution des compétences transférées, l'arrivée de nouveaux collègues... mais aussi l'importance du lien humain



Véronique Garreau

dans nos missions.

Très tôt, j'ai été sensibilisée à la question du dialogue social, de la « citoyenneté dans l'entreprise », et à la défense de nos droits collectifs. C'est pourquoi je me suis engagée syndicalement dès mon arrivée. J'ai siégé en CAP C puis en CAP B, d'abord dans une autre organisation puis bien plus tard à la FSU Territoriale dès sa création. J'y ai retrouvé des amis de longue date – Yannick SEGURA, Myriam BONNIN, Francis DELIGNY, Daniel MARTIN – et surtout une équipe qui met en avant l'écoute, la solidarité, et le respect des différences. Cette camaraderie, ce souci des autres, cette envie de construire ensemble, je les ai retrouvés dans chaque action syndicale, chaque moment partagé avec mes camarades. C'est pour ces raisons que j'ai intégré dès 2018 la création du syndicat départemental le bureau et le conseil syndical. Puis quand le syndicat s'est fortement développé et a obtenu la représentativité que tout le monde lui reconnaît aujourd'hui, j'ai fait le choix de me retirer de ces deux instances internes afin de me consacrer pleinement à mes fonctions à Biblio-Gironde, même si je participe à l'instar d'autres adhérents à l'assemblée générale qui a lieu tous les ans et aux réunions régulières d'information qu'organise l'équipe de la FSU Territoriale auprès des agents de Biblio-Gironde. J'ai le sentiment d'avoir accompli un parcours riche, humainement et professionnellement, tout en continuant à me consacrer pleinement à ma famille et à mes passions : la marche, les animaux, la lecture, le cinéma.

Comité des Œuvres Sociales

Dans le Papotin n°11, nous vous informions des péripéties autour du **prestataire ALDABRA** (voyagiste) dont la dette à l'endroit du COS s'élève désormais à 260000€. **Ce prestataire est en liquidation et nous ne retravaillerons pas avec lui.** Dans un souci de transparence, **nous avons alerté Monsieur Gleyze, pour la deuxième fois.**

Mais, au-delà de ces considérations, **il faudra se poser la question du maintien des voyages dans l'offre proposée par le COS** durant le prochain mandat. Les voyages ne profitent qu'à un petit nombre d'adhérents (environ 300 à 400 personnes). Pour autant, **cette prestation répond aux 4 piliers de l'éducation populaire dont les valeurs fondamentales** qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice. **La dotation** dont le COS

bénéficie a été reconduite à hauteur de un million neuf cent mille euros. **Le sera-t-elle dans les années à venir au regard des difficultés financières que traverse le Département.** Voici une nouvelle question à laquelle nous ne pouvons répondre avec certitude.

In fine, sommes-nous prêts à considérer le COS comme un simple guichet de banque, redistributif d'avantages consuméristes. Les choix portés par le COS doivent pouvoir répondre à toutes les attentes des adhérents, leurs problématiques, en passant par les colonies, les locations, les sorties.

Ces choix seront à faire durant la prochaine campagne pour élire les représentants du COS. Nous reviendrons vers vous pour vous donner la parole.



Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

DirectionService.....

Adresse Mail.....

Téléphone